

Assistants parentaux employés par des particuliers

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LE NOUVEAU CORONAVIRUS

Un nouveau coronavirus a été détecté en Chine fin décembre 2019.

Les symptômes évoquent principalement une infection respiratoire aiguë (fièvre, toux, essoufflement), mais des difficultés respiratoires et des complications pulmonaires de type pneumonie sont également décrites.

Les symptômes de la maladie peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après un contact avec une personne malade et se manifestent par de la fièvre, de la toux ou des difficultés respiratoires.

D'après les données épidémiologiques disponibles à ce jour, ce nouveau coronavirus peut se transmettre d'homme à homme par voie respiratoire dans le cadre d'un contact rapproché et prolongé. Le virus peut survivre quelques heures voire quelques jours dans l'environnement.

Personnes concernées

Personnes employées par des parents pour garder leur enfant à leur domicile.

Je reviens d'une zone d'exposition à risque où circule le virus

Que dois-je faire pendant les 14 jours suivant mon retour ?

- Prévenir mon employeur ;
- Respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique, si pas d'eau à proximité ;
- Surveiller ma température 2 fois par jour ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) ;
- Saluer sans contact ;
- Limiter les contacts proches avec les enfants accueillis ;
- Eviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, personnes âgées, etc.) ;
- Eviter toute sortie non indispensable (cinéma, restaurants, etc.) ;
- En cas de signes d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant mon retour : contacter le 15.

Un enfant que j'accueille ou l'un de ses parents revient d'une zone d'exposition à risque où le virus circule

Que doit faire le parent pendant les 14 jours suivant son retour ou celui de son enfant ? :

- Prévenir l'assistant parental ;
- Respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique si pas d'eau à proximité ;
- Surveiller sa température 2 fois par jour ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) ;
- Adopter des mesures de distanciation sociale :
 - Saluer sans contact,
 - Eviter les contacts proches (réunions ...),
- Eviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.) ;
- Eviter toute sortie non indispensable ;
- En cas de signes d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant son retour : contacter le 15.
- **En cas de garde partagée, organiser la garde au domicile des autres parents est préférable.**

Que dois-je faire pendant les 14 jours suivant le retour de l'enfant ?

- Respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) ;
- Eviter toute sortie non indispensable ;
- En cas de signes d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant son retour : prévenir ses parents et décider de qui contacte le 15.

Un des enfants que j'accueille ou un parent a déclaré la maladie (cas confirmé) : que dois-je faire ?

L'ARS aura fait la recherche des personnes au contact de l'enfant ou du parent ayant déclaré la maladie (« cas-contact ») et vous contactera.

Dans toutes les situations, comment se protéger du coronavirus COVID-19 (gestes barrières) ?

Il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains régulièrement avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique si pas d'eau à proximité ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- Eviter de serrer la main pour se saluer.